

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 905 Cercle de Djibouti.

n° 905

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1949

Date de publication

22 septembre 1949

Date du numéro

31 août 1949

### TEXTE INTÉGRAL

Mohamed Ibrahim, planton 2° échelon, en service au poste d'AsEla (Dikkil), est reclassé planton %° échelon, pour compter du 1 septembre 1949.